Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20230502-CP2023103-DE

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

# DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

DELIBERATION N°CP2023-04/7/33 DOSSIER N°5690

CONTRAT BOOST'TER (COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE)

#### Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

## Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET Hélène PILAT à Guy MARSALEIX Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD Catherine GRAVERON à Franck FOULON Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE: Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation

RAPPORTEUR: M. Valéry MARTIN

OBJET: CONTRAT BOOST'TER (COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE)



## La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération n°CD2021-07/1/7 du Conseil départemental portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération n°CD2018-02/5/33 du 09/02/2018,

VU la délibération n°CD2019-02/5/31 du 08/02/2019,

Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20230502-CP2023103-DE

VU la délibération n°CD2019-05/5/19 du 24/05/2019,

VU la délibération n°CD2019-09/3/22 du 27/09/2019.

VU la délibération n°CD2020-06/3/23 du 26/06/2020,

VU le contrat Boost'ter 2019-2023 signé le 04/02/2020 entre le CD et la CCPCM,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2023-04/7/33 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

VU l'avis de la Commission CP - Politiques territoriales,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

#### Décide :

- d'accorder, au titre du contrat Boost'ter 2019-2023, la subvention suivante :

8 910 € à la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche pour la création d'un parcours terra aventura et la sécurisation des aires de jeux du plan d'eau de La Roussille à Châtelus-Malvaleix, représentant 60 % d'une dépense éligible estimée à 14 850 € H.T.;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que la somme nécessaire sera imputée au Budget départemental au chapitre/Article 204/2041482 (section d'investissement).

M. Guy MARSALEIX, Mme Hélène PILAT, Elus à la CC Portes de la Creuse en Marche, ne prennent pas part au vote

Adopté: 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET